

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 5

**Artikel:** A la recherche d'une épouse : (fin)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182713>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pation enflammaient les patriotes. Ceux-ci se réunissaient à Lausanne, proclamaient avec transport la *République lémanique*, arboraient la cocarde verte et se constituaient en assemblée représentative, présidée par le citoyen Glayre.

29 JANVIER 1798. — *Réception du général Ménard à Lausanne.* 4,000 Vaudois, pleins d'enthousiasme pour l'affranchissement de leur patrie, prennent rang dans l'armée française, pendant que 1,000 de leurs compatriotes animés de sentiments contraires, et formant une petite armée connue sous le nom de *Légion fidèle*, courent se ranger sous les drapeaux bernois. Ils étaient commandés par le colonel Rovéréa, de Vevey.

### Les pêches de Louis Mottu.

Après avoir été pendant vingt ans au service de M. Guizot, ministre de Louis-Philippe, Mottu était rentré au pays avec une petite fortune, produit de ses économies et d'un léger patrimoine. Le rêve de sa vie avait été de pouvoir un jour acquérir une petite propriété, pour y couler une vie toute champêtre et paisible.

Ce rêve s'est enfin réalisé, car Louis Mottu possède aujourd'hui, dans le district de Morges, une charmante maison de campagne, avec jardin, verger, basse-cour, etc., où il vit dans une quiétude parfaite et sans souci du lendemain.

Mottu se promène sans cesse de la basse-cour au jardin, du jardin au verger, soignant ses poules, cultivant minutieusement son polager, et taillant avec amour ses arbres fruitiers.

Content de lui, comme toujours, admirant le produit de son travail et se disant avec orgueil : « Ceci est à moi, » Mottu était un jour en extase devant son espalier où souriaient de leur regard velouté de superbes pêches.

— *Hé que le sont portant ballé ; té faut lé coulli sta véprâ, le sont bin prau maôré..*

Puis, réfléchissant un instant, et accablé par la chaleur excessive qu'il faisait ce jour-là, Mottu, qui avait une envie démesurée de faire sa sieste habituelle, se dit à part lui :

— *Na, lé pardié damâdze dé le coulli vouai ; enco on brin de sélau lau fara dau bin... Bah! te lé coullière déman.*

Et Mottu alla s'étendre de tout son long sous un pommier où il s'endormit d'un gras sommeil jusque vers le soir.

Le lendemain, il alla faire sa visite quotidienne aux pêches dont il était si fier. Arrivé en face de l'espalier, il pâlit et recula de trois pas.

Un maraudeur avait fait une razzia complète.

*Clliau cotiens, clliau canaillé!* s'écria Mottu exaspéré. Puis après un long soupir, il ajouta : *Lé pardié bin ton dan, te dévessâi lé coulli hier.... Ora tappa té lo mor, bâugre dé tseroppa que ti.*

### Coumeint quiet n'est pas bon de tot deré.

L'ai ya grand teimps de çosse.

Lo menistré de X<sup>re</sup> se promenavé pé la campagne ein recordeint son predzo. Coumeint passavé dé-couté on adze, ye vâi on bouébo que bourgatavé dein on bosson.

— Que fâ-tou quie, m'n'ami, que l'ai dit ?

— Oh! monsu lo menistré, l'ai ya on galé nid de merlo.

— Ah bin atiuta : lè faut laissi ; c'est mô fé de preindré clliau petits. Que derâi ta mère se kau-  
quon tè preniâi !

Enfin l'ai fe tot on predzo et lo bouébo s'ein alla vouaisu.

Quand fut via, lo menistré preind lo nid et l'eim-  
porté à la tiura.

Bon !....

Bin dâi z'annâiés après, lo bouébo étâi on bio valet. Ye reincontré lo menistré que l'ai dit :

— Coumeint cein va-te ?

— Oh! cein va bin, kâ ye vé bintout mè mariâ.

— Ah! te vâo tè mariâ! Et avoué quoui ?

— Ah! vo crâidè, monsu lo menistré! Et lo nid de merlo !

### A la recherche d'une épouse.

(Fin.)

Au bout d'une année, Erhardt obtint une cure, avec un revenu suffisant pour entretenir une épouse qui saurait se contenter d'un ordinaire modeste. Gotthold, toutefois, ne jeta les yeux sur aucune des filles de la contrée, et se voua tout entier aux devoirs de sa profession. Les expériences faites sur le terrain du sentiment ne l'encourageaient nullement à songer, de nouveau, au mariage. Il aimait à former le plan de ses sermons sous les ombrages d'une forêt située à un quart de lieue en dessus du village.

Un vendredi, comme il achevait sa préparation et se disposait à regagner sa cure, il entendit à la lisière de la forêt la voix d'une femme appelant au secours. Il reconnut bientôt le bruit d'une lutte et entendit une grosse voix ordonner à quelqu'un de bâillonner avec un mouchoir cette crieurde ; puis il entendit une chute, des cris étouffés. S'étant approché, Erhardt aperçut dans le crépuscule deux hommes traînant une femme qui se débattait. Il s'approcha à la hâte, et comme les scélérats étaient tout occupés de leur victime, il arriva près d'eux sans être aperçu. Un coup asséné vigoureusement, de sa canne plombée, étendit à terre un des malfaiteurs ; un second coup brisa l'omoplate de l'autre qui, prenant la fuite, disparut dans les taillis.

La personne qu'il venait de délivrer était une jeune fille très bien mise. Elle se hâta d'enlever le mouchoir qu'elle avait sur la bouche et reprit haleine.

— Remettez-vous, lui dit Erhardt, vous voilà hors de danger? Où demeurez-vous?... si vous le permettez, je vous accompagnerai pour prévenir de nouvelles rencontres.

La jeune fille ayant regardé son interlocuteur, s'écria vivement :

— Ah! c'est vous! Monsieur le pasteur. Comment vous exprimerai-je tous mes remerciements!... Je demeure dans votre paroisse et suis fille de l'adjoint du percepteur des des dîmes. Je viens de la ville rendre une visite à ma tante. Oh! le sang bouillonne encore dans mes veines, tant j'ai lutté des pieds et des mains!...

— Je pense qu'une poudre calmante, ou même un simple verre d'eau fraîche vous ferait du bien.

— Non! non! répondit la jeune paysanne, je ne suis pas de ces demoiselles à faiblesses de nerfs. Et quant à vous,

Monsieur le pasteur, j'ai pu juger que vous possédez une vigueur peu commune. Les deux coups de canne que vous avez assésés sont tombés comme deux coups de foudre.

— Juste ciel! vous me rappelez cet homme étendu là et qui ne bouge pas. J'espère que je ne l'ai pas tué. Dieu m'en préserve.

— Il n'y aurait pas grand mal, s'écria la paysanne.

— Mais, chère enfant, y songez-vous? Mourir sans y être préparé, sans s'être réconcilié avec Dieu?

— Hélas! poursuivit Erhardt après s'être penché sur le corps de cet homme, il ne respire plus. Et c'est moi qui suis le meurtrier!

— Je ne vois pas ce que vous eussiez pu faire d'autre, s'écria la jeune fille, et si le tribunal vous met en accusation, je me charge de vous défendre. Je leur dirai : Messieurs les juges, notre pasteur ne pouvait agir autrement pour me délivrer des mains de ces assassins prêts à m'étrangler. Il n'y aurait plus de justice, si vous le déclariez coupable.

Et la jeune fille, tremblante, émue tout à l'heure, reprit énergie pour soutenir et encourager Erhardt qu'elle prit par le bras pour regagner le village.

Comme ils arrivaient au village, ils rencontrèrent l'adjoint qui allait à la rencontre de sa fille. Elle lui raconta brièvement ce qui venait d'arriver, et le père, ému, pressa avec effusion la main d'Erhardt.

L'autorité alla, en grand cortège, relever le corps du bandit et tout fut protocolé avec minutie. Le défunt se trouva être un malfaiteur évadé de la Maison de force, où il avait été enfermé pour meurtre et incendie et d'où il s'était échappé avec un camarade. Celui-ci, blessé à l'omoplate, dut recourir au médecin, qui le fit réintégrer dans sa cellule.

Erhardt dut paraître en tribunal, pour meurtre. Le jury le déclara non-coupable. Il fut élargi de suite et sortit du Palais de Justice accompagné de l'adjoint et de sa fille. Comme ils prenaient le chemin de l'auberge pour faire atteler la voiture, ils avisèrent, devant la porte de la grande église, une rangée d'équipages appartenant à une noce. Comme d'habitude, les commères rassemblées tenaient séance et faisaient le procès des nouveaux époux. Erhardt entendit une qui disait à sa voisine : « Quoique le nouveau marié ne soit plus de première jeunesse, il a encore des dents et des cheveux. Il ne se laissera pas tromper par cette femme qui en a tant fait à son premier mari, le conseiller aulique de Brechling. »

L'ouïe de ces paroles soulagea d'un grand poids le cœur d'Erhardt. — Dès lors, il fut assidu auprès de l'adjoint et de sa fille. Lieschen agréa, tacitement, ses prévenances, et un beau jour, après avoir calculé toutes ses chances, Erhardt prit son chapeau et se mit résolument en route pour aller demander à l'adjoint la main de sa fille. Chemin faisant, il rencontra le maire du village qui l'accosta d'un air affairé.

— Grande nouvelle! Monsieur le pasteur! grande nouvelle! Lieschen, la fille de l'adjoint, vient d'hériter de sa tante 20,000 thalers. Les prétendants vont se présenter en masse. Lieschen est un parti pour vous. Prévenez les amateurs, croyez-moi.

Ces paroles anéantirent le jeune pasteur qui se hâta de regagner sa cure solitaire.

— Voilà ma quatrième prétendue, se dit-il, et sur quatre je n'aurai pu trouver une épouse. La mort m'a enlevé Louise. La seconde m'a quitté parce qu'elle préfère le grand monde. La troisième m'a été enlevée par la différence de rang et parce qu'elle me proposait un genre de vie humiliant et impossible. La quatrième croirait que j'ai épousé ses écus. Alors, le sort en est jeté, je reste vieux garçon! C'est décidé! à dater de ce moment je mène le genre de vie que je mènerai jusqu'à la fin de mes jours. Et à l'appui de son dire, il prit sa lampe à esprit-de-vin, fit du café et s'assit devant sa table, alluma un cigare et se mit à étudier dans un in-folio. Au bout de dix minutes, il se leva tout d'une pièce et s'écria : Enfin je suis libre! Quel rude esclavage que l'amour! Et, prenant de vieilles lettres, il les froissa avec colère et les lança loin de lui.

Au bout d'une quinzaine, l'adjoint se présenta chez notre jeune pasteur.

— Je viens, lui dit-il avec quelque embarras, sans doute avec plaisir, mais pour nommer les choses par leur nom, je viens à la prière instante de ma fille... Avant tout, Monsieur le pasteur, je vous demanderai si, contre notre gré et sans le savoir, nous vous avons offensé ou déçu?

— Eh! mais non, assurément! d'où vous vient cette idée?

— C'est que depuis quinze jours, et sans que nous sachions pourquoi, vous avez rompu toute relation avec nous. Cette manière d'agir a mis au désespoir ma Lieschen, qui a toujours présent à la mémoire le service que vous lui avez rendu. Elle est toute triste et dépérit à vue d'œil.

Erhardt se sentit bouleversé. Il parcourut plusieurs fois sa chambre, sans proférer un mot; puis, s'arrêtant devant le père, il lui dit :

— Je vous avouerai donc que j'aime votre fille et que même j'étais sorti de chez moi avec l'intention d'aller vous la demander en mariage. Une chose m'a arrêté; chemin faisant, j'ai appris que Lieschen venait de faire un héritage de 20,000 thalers. Cette nouvelle a détruit mes plus chères espérances. Le cœur brisé, je suis rentré chez moi. Jamais je ne prendrai une femme qui m'apporte une fortune; je ne veux pas qu'elle me reproche de m'avoir enrichi et qu'elle se croie, pour cela, en droit de commander dans la maison.

— Voilà, Monsieur le pasteur, une manière de voir qui, non-seulement vous distingue de Messieurs vos collègues, mais encore de tous les hommes jeunes et vieux de notre époque. Mais je vous dirai que ma Lieschen est précisément dans les mêmes idées que vous. Elle est allée, tout droit, en tribunal, déclarer qu'elle refusait l'héritage de sa tante.

— Serait-il possible! s'écria Erhardt. Quel motif l'a donc poussée à cet acte?

— La vieille tante avait mis pour condition que Lieschen épouserait un cousin, un enfant de sa sœur. Lieschen ne veut pas en entendre parler.

— Ce cousin est probablement laid, vieux et d'humeur détestable.

— Au contraire; il est jeune, joli, se présente bien; mais en revanche, il est rude, buveur et libertin. Je pense, de plus, que ma fille a, en secret, un profond amour pour quelqu'un d'autre.

— Monsieur l'adjoint, dit Erhardt, renaissant au bonheur, m'est-il permis d'aller, de ce pas, vous rendre visite.

— Parbleu! vous nous ferez grand plaisir!

Dans la cour de l'adjoint, sous les beaux arbres, une jeune fille pâle, sans doute, mais d'une beauté touchante, était entourée de poules, d'oies, de canards, de pigeons, auxquels elle distribuait les grains à pleines mains. En voyant venir nos deux messieurs, sa figure se colora.

Voici, lui dit l'adjoint, Monsieur le pasteur qui va t'expliquer les causes de sa longue absence. Et il entra dans la maison, laissant les deux jeunes gens qui, après avoir fait ensemble un tour de jardin, vinrent rejoindre les parents, déclarèrent leurs sentiments et prièrent l'adjoint de consentir à leur union.

*Au magasin de papeterie de L. Monnet, rue Pépinière : assortiment de registres pour grand-livre, journal, main courante, copie de lettres, etc. Carnets pour bouchers, boulangers et fromageries. — Papiers pliages fins et ordinaires; — papiers à dessin; — couleurs anglaises et autres pour aquarelle; — presses à copier; — livres d'images pour la jeunesse; — encre Magenta, pour dames; — cachou anglais; — cadres pour photographies; — albums timbres-poste; encrier magique; — encre vaudoise et autres, etc., etc.*

*Carte céleste avec horizon mobile.*

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.